

Le Petit Journal

De Bretoncelles



Bretoncelles sous la neige



Janvier 2010

Le Petit Journal est sur le site de www.bretoncelles.fr

JANVIER 2010**Sommaire**

Edito du Maire	P3
Écho de la CDC	P4
Conseil Municipal	P6
Pays Perche Ornaïs	P11
Bon à savoir	P12
Vie économique	P20
Divertissement	P24
Histoire	P27
Culture-Rétrospective	P29
Portrait	P33
Associations	P34
Infos	P42
Annuaire	P44

Le Petit JournalADI BretoncellesDirecteur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevée

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression de la couverture :

Mission PUB

Distribution

Commune de Bretoncelles

Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

Bretoncelles sous la neige : photos

Brigitte Martin



**Bienvenue
aux nouveaux
commerçants et artisans**

Je suis heureux, avec tous les membres du Conseil Municipal de vous adresser tous nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de joie ainsi qu'à toute votre famille et à tous ceux qui vous sont chers.

Une fois de plus, le marché de Noël a été particulièrement réussi et je tiens à remercier les employés communaux et les associations qui ont apporté leur soutien à cette manifestation.

Je souhaite la bienvenue à tous nos commerçants et artisans qui viennent ou vont s'installer sur la commune à savoir :

- Monsieur Frédéric Donnet qui a créé Brico-Bretoncelles
- Monsieur Vincent Desseaux et Monsieur Frédéric Meunier qui vont reprendre la Boucherie-Charcuterie
- Monsieur Georges Pilarski qui a repris le bar de La Croix Blanche
- Monsieur Éric Goblet, artisan peintre décorateur
- Monsieur Thomas Tissier pour la société CRELO
- Madame Claude Van Den Maelen pour son entreprise de cartonnerie

Et enfin Monsieur et Madame Edon qui vont reprendre le garage de La Croix des Chênes.

Nous sommes aussi heureux d'accueillir 15 nouveaux-nés sur la commune de Bretoncelles.

A toutes et tous une fois encore, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2010.

**SPANC : SERVICE PUBLIC
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Yann BILLOIS, technicien SPANC à la CDC du Perche Rémalardais et Audrey MALLET, employée SPANC à la CDC du Val d'Huisne, avec laquelle nous partageons les compétences sont partis respectivement le 30 octobre et 20 novembre 2009.

Pourtant, il reste à ce jour 270 installations à contrôler dont 41 personnes qui n'ont jamais été contactées.

Depuis la création du SPANC, plusieurs techniciens se sont succédés que ce soit à la CDC du Perche Rémalardais ou bien à la CDC du Val d'Huisne et il est de plus en plus difficile de recruter du personnel pour ce genre de travail. De plus la réglementation est en constante évolution.

Une solution consisterait à faire réaliser les contrôles à venir par un prestataire et de se grouper avec les Communauté de Communes du Pays Bellémois et de la CDC du Val d'Huisne pour qu'un appel d'offres commun soit lancé.

Dans ces conditions, seul le contrôle technique serait dévolu au prestataire, le travail administratif restant à la CDC, ceci permettant de suivre le travail de l'entreprise retenue et de pouvoir intervenir si besoin.

La Commission Environnement a donné un accord de principe après avoir étudié le cahier des charges établi par la CDC du Pays Bellémois.

**UN LOYER
A 0.61€LE M²**

Afin de pouvoir répondre rapidement à d'éventuelles demandes d'installation dans les locaux disponibles à Dorceau, (AC Concept ingéniering) un loyer pour la surface restante a été fixé à 0,61 € le m², étant entendu que les locaux seront loués en l'état et que tous les travaux à l'intérieur du bâtiment seront à la charge du locataire. Il est précisé que la taxe foncière sera également à la charge du locataire.

**DONNÉES CHIFFRÉES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
DU PERCHE ORNAIS ET PAYS D'OUCHE**

Communautés de communes du Pays d'Ouche				
Nom	Date	Superficie	Population	Nbre Communes
Pays de l'Aigle	24/12/1994	216	18 857	15
Canton de la Ferté-Fresnel	01/01/1996	205	4 327	14
Pays de la Marche	01/01/1996	113	2 681	13
Vallée de la Risle	26/12/1995	78	2 305	4
Total		612	28 170	46
Communautés de communes du Perche ormais				
Nom	Date	Superficie	Population	Nbre Communes
Bassin de Mortagne-au-Perche	31/12/1994	292	12 352	25
Val d'Huisne	23/12/1994	174	7 478	10
Perche rémalardais	30/12/1996	213	6 656	11
Pays Bellémois	31/12/1999	167	5 589	14
Perche Sud	29/10/1993	160	4 571	12
Pays de Longny-au-Perche	24/12/1994	223	4 105	13
Haut-Perche	28/12/1995	117	4 017	12
Pays de Pervençères	23/12/1997	96	1 319	6
Total		1442	46 087	103
Pour information, CdC voisines en Eure et Loir				
Nom	Date	Superficie	Population	Nbre Communes
Portes du Perche (La Loupe)	16/12/2003	179	9302	11
Perche (Nogent)	26/12/2006	277	20220	19

Pas de dépenses inutiles

ORGANISATION DES CENTRES DE LOI- SIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAI- RES 2009/2010

Des Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Éducatif (ACMCE) sont mis en place à l'occasion des vacances : Vacances de la Toussaint du 26 au 30 octobre 2009
Vacances d'Hiver du 15 au 26 février 2010
Vacances de Printemps du 12 au 23 avril 2010
Vacances d'Été du 5 au 30 juillet 2010

Ces ACMCE accueilleront des enfants âgés de 3 à 12 ans et les enfants de moins de 3 ans s'ils sont déjà scolarisés.

Les ACMCE se dérouleront alternativement sur les pôles scolaires de :

Vacances de Toussaint à Condé sur Huisne

Vacances d'Hiver à Bretoncelles

Vacances de Printemps à Rémalard

Vacances d'Été à Bretoncelles

La structure sera ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi, avec un accueil à la journée ou à la demi-journée, excepté en juillet où les enfants seront accueillis uniquement à la journée.

La capacité d'accueil est limitée à 50 enfants par jour.

Les tarifs sont fixés à :

- 8,50€ pour la journée complète avec repas en tarif plein,
- 6,50€ pour la journée complète avec repas pour les familles non-imposables,
- 4€ par demi-journée en tarif plein
- 3€ par demi-journée pour les familles non-imposables,
- Gratuit à partir du 3^{ème} enfant de la même famille fréquentant la structure en même temps,
- Le coût du repas est fixé à 3,50€

Les enfants fréquentant l'ACMCE pourront profiter d'activités entrant dans le cadre du Contrat Éducatif Local.

Un directeur et des animateurs seront recrutés dans le respect des normes imposées par la DDJS.

La Communauté de Communes emploiera une cantinière et fera appel à un prestataire pour la livraison des produits alimentaires.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le relais d'assistantes maternelles se déplacera à Bretoncelles, Condé sur Huisne et Rémalard. A cet effet, les communes concernées ont signé des conventions avec la CdC pour mettre des locaux à disposition du RAM.

TARIF GARDERIE

Des parents demandent un tarif pour une utilisation ponctuelle du service de garderie. C'est donc possible avec la création d'une carte de 20 € prépayée avec un nombre de cinq cases à oblitérer par jour de garderie.

BUREAUX DE LA CDC

Le Président de la CdC informe le Conseil communautaire du lancement d'une consultation pour chiffrer les travaux à réaliser dans des bâtiments qui pourraient être mis à disposition par la Commune de Dorceau ou pour une construction neuve en vue d'installer les Bureaux de la CDC.

Après une ferme opposition de certains délégués dont ceux de Bretoncelles, le président ne donne pas suite au lancement de cette consultation. Il souhaite attendre la réunion de la Commission Finances qui se penchera sur les moyens budgétaires de la Communauté de Communes et les différentes possibilités dont elle dispose pour augmenter le Coefficient d'Intégration Fiscale et la Dotation d'Intercommunalité.

Les délégués bretoncellois ont mis en avant l'incertitude liée à la réforme territoriale et l'urgence d'attendre le vote de la loi avant de s'engager plus avant dans un projet de toute façon fort onéreux pour la CdC.

Investissements sportifs

DES NOUVEAUX VESTIAIRES SPORTIFS

C'est dans le cadre d'un agrandissement du gymnase que les nouveaux vestiaires trouvent leur place, tandis qu'une partie de l'extension sera réservée pour abriter le matériel de la Commune.

Si le développement du commerce est une priorité du Conseil Municipal il convenait également de maintenir un haut niveau d'accessibilité sportif. C'est bien sûr le cas avec le gymnase avec un taux d'occupation maximum. L'aménagement des nouveaux vestiaires, composés de toilettes et d'une dizaine de douches complètera cet ensemble pour le foot. Le montant des travaux s'élève 105 300 €HT. A l'heure où sont écrites ces lignes, un fonds d'aide au football amateur d'un montant de 23 000 €a été alloué.

NOUVELLES GUIRLANDES DE NOËL



Certaines guirlandes ont fait « leur temps ». Un investissement de 1 686 € permet de remplacer la guirlande de l'Église et d'acquérir de nouvelles traversées de rue, équipées de led, un éclairage de très faible consommation.

TRAVAUX D'ENTRETIEN À L'ÉGLISE

Les habitants bretoncellois ont certainement remarqué que la sonnerie du glas avait disparu. La faute appartient à un moteur électrique qui a grillé et dont le coût de remplacement s'élève à 1961,92 € TTC. La chaudière aussi a cessé de fonctionner, la faute au brûleur. Sa réparation s'élève à 1 710,18 TTC.

La Commune est soucieuse de préserver son Église et un relevé d'investissements des 20 dernières années fait état d'un budget de 220 000 € pour maintenir son état.

Il est nécessaire toutefois, de passer à l'étape supérieure et c'est le rôle, de l'association de Sauvegarde Bretoncelles Patrimoine et Nature, avec la Commune de toute mettre en œuvre pour restaurer toiture, porche et ravalement de façade dans un premier temps.

C'est donc l'ABEL qui a été sollicité pour les travaux d'entretien du chauffage et des cloches. Cette association vient tout juste de restaurer la façade de son local et c'est finalement la paroisse St Germain St L'Homer qui participe à hauteur de 50 % tandis que la Commune financera l'autre moitié.

ACQUISITION DE 4 CAVURNES POUR LE CIMETIÈRE

Les 4 cavurnes existantes étant vendues, quatre nouvelles de même dimension (60 x 60) seront installées.

DIAGNOSTIC ÉCLAIRAGE PUBLIC

La société SPIE a mené une étude pour analyser les solutions d'économies possibles liées à l'éclairage public. Un rapport détaillé a permis « d'éclairer » le conseil Municipal sur les pistes envisageables, à savoir :

- les secteurs
- les luminaires
- le Centre Bourg

L'Etude montre par ailleurs qu'une réduction de l'éclairage aux horaires de faible fréquentation, à l'aide d'un variateur, ferait faire une économie de 8,9 %.

C'est dans ce cadre que la Commune s'est volontiers inscrite à la journée nationale du 24 octobre intitulée « jour de la Nuit » en procédant à l'extinction des feux de 23h30 à 5 h du matin. Au-delà des économies réalisées, c'est aussi une contribution à la lutte contre la pollution lumineuse et donc la sauvegarde de la faune.

Bientôt un « ENS » à Bretoncelles

PLACEMENT DE FONDS

Un placement de 199 000€ sur un compte à terme pendant 6 mois a rapporté 1004.05€ d'intérêts.

Conformément à la réglementation en vigueur sur les possibilités de placement de fonds par les collectivités territoriales, le conseil décide de proroger ce placement durant 6 mois.

A PROPOS DU PERSONNEL

Odile HABERT est promue au grade de rédacteur. Le conseil municipal se félicite de cette valorisation du poste de secrétaire de mairie pour la commune, classée au 33ème rang des communes de l'Orne.

Pierre RIVIERE est promu au grade d'adjoint technique de 1 ère classe.

Nelly POIRIER est promue adjoint administratif de 1 ère classe.

Philippe RIGUET bénéficie du renouvellement de son contrat pour une durée d'un an. C'est un contrat avenir pour lequel l'État participe à hauteur de 75% pour les 6 premiers mois et 50% pour les 6 mois suivants.

Sylvie BAILLEUL est recrutée sur un contrat avenir pour une durée de 6 mois à raison de 24 heures par semaine et financé

ESPACE NATUREL SENSIBLE

« MARAIS ET VALLÉES DE BRETONCELLES »

C'est dans le cadre du nouveau schéma départemental des espaces naturels sensibles du Conseil Général que les élus du département ont voté la création d'un nouvel espace naturel sensible s'intitule « Marais et Vallées de Bretoncelles ».

Cette zone de 37 hectares de rivières et de marais est composée de roselières, de prairies et de bois marécageux qui abrite plusieurs espèces rares, tant faunistique que floristique. Dans un premier temps, le projet consiste à protéger et mettre en valeur une zone de 12 hectares environ à proximité immédiate du bourg et d'offrir une découverte du patrimoine naturel à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

La commune a déposé une demande de subvention auprès de l'État et du Conseil Général pour l'achat du terrain et la réalisation d'un plan d'aménagement et de gestion.

CONVENTION TRIPARTITE

Le Conseil municipal a validé le principe de la signature d'une convention tripartite avec la Fondation du patrimoine, 1 ère étape d'une future restauration de la toiture, du porche et du ravalement de la façade de l'église.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

L'activité du bureau de poste de Bretoncelles est à la baisse, notamment à cause des changements des modes de consommation et de communication.

De ce fait, de nombreux bureaux sont aujourd'hui transformés en agence postale si ce n'est point poste chez un commerçant.

C'est ce qu'ont refusé les élus de Bretoncelles, exigeant le maintien d'un bureau de poste. En échange, l'ouverture est corrigée de la façon suivante depuis le 1er janvier 2010 :

9h à 12h30 du mardi au vendredi,

9h à 12h le samedi.

L'établissement est fermé le lundi.

DÉCHARGE AVIS DIVERGENTS

Si le Parc émet un avis négatif à la création d'une décharge communale à la Godefraise, d'autres services le conditionnent à des demandes préalables liées au défrichement.

C'est pourquoi la Direction Départementale de l'Équipement propose de faire une synthèse en tenant compte de la réglementation applicable localement, considérant que le projet de la commune a toute sa légitimité au vu des quantités de stockage prévues.

Études d'aménagement du bourg

UN PRÊT À USAGE

La société « Le Chêne et le Roseau » souhaite installer son siège social sur le terrain cadastré Q331 à la Croix des Chênes.

Soucieux de maintenir des entreprises artisanales sur sa commune, le conseil a choisi la formule du prêt à usage pour une durée de 5 ans aux conditions suivantes :

L'emprunteur prend le bien dans son état, sans recours, Il veille à la bonne conservation du bien prêté et effectue les réparations nécessaires.

Il doit souscrire une assurance adéquate.

Il paie les impôts de toute nature.

Il doit restituer le bien en bon état, sachant que tous les travaux d'amélioration demeure la propriété du prêteur, sans indemnité aucune.

Les frais d'acte notarié sont à la charge de la société.

MAINTIEN DES TARIFS

Eu égard à la faible augmentation de l'indice INSEE en 2009, les tarifs de location de la salle des fêtes sont maintenus pour l'année 2010.

Il en est de même pour tous les tarifs du cimetière.

ACHAT D'UN TERRAIN

Le Conseil municipal accepte la proposition d'achat du terrain de Madame LAURENCEAU, situé derrière la salle des fêtes pour un montant de 6000€

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les réunions se succèdent avec les différents partenaires dans le cadre des études d'aménagement. Les dernières en date ont permis de conduire des réflexions sur la sécurité routière et l'accessibilité.

Il convient d'élaborer un cahier des charges et à ce titre le **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) est chargé d'animer des réunions de travail thématiques organisées et pilotées par la commune dont les thèmes pressentis sont :

Plan de déplacement urbain et déplacements piétons,

Sécurité routière,

Aménagement des entrées de bourg,

Plan accessibilité

Évolution de la collecte des déchets,

Mise en place d'un plan lumière,

Stationnements.

Le coût de la mission s'élève à 5000€

ARCHIVES COMMUNALES

Dans le cadre d'une mise aux normes des conditions d'archives, la commune a décidé d'investir dans six armoires pour un rangement de 36 mètres linéaires de rangement.

A noter que les archives de l'état civil de Bretoncelles ont permis de retrouver l'acte de décès du Capitaine Pommerelle, en date du 9 janvier 1871.

GARE SNCF

Désormais, Bretoncelles est la seule gare sur la ligne Paris-Le Mans qui ne possède ni distributeur de billets, ni compteur depuis que la région Centre a équipé la gare d'Amilly-Ouerray.

Le fait que notre commune se situe dans l'Orne ne favorise pas son équipement par la région Centre qui gère cette ligne en partenariat avec la région Pays de Loire et Basse Normandie.

La commune a sollicité l'appui de sa région pour cet équipement indispensable.

RÉGIE EAU

Le syndicat départemental de l'eau a établi une synthèse du suivi annuel quantitatif ainsi que du prix de l'eau potable.

Il est à noter qu'au niveau départemental le prix est de 1.59€, contre 1.39€ pour le secteur de l'Huisne tandis qu'il s'établit à 1.16€ pour Bretoncelles.

La qualité est aussi au rendez-vous et conforme aux normes et aux références définies par la réglementation en vigueur.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu **le 29 janvier 2010**. Désormais, les réunions ont lieu à l'espace culturel abbé Fret, doté d'équipement de rétro projection et accessible à tous.

Rendre le territoire attractif**SIDTP***

Le Conseil syndical du SIDTP*, Syndicat Intercommunal pour le Développement Territorial du Perche, aussi appelé Pays Perche Ornaï, s'est réuni le 7 décembre dernier afin de procéder au débat d'orientation budgétaire 2010.

Pour le tourisme, le programme de panneaux identitaires communaux arrive à son terme. **102 communes** seront dotées d'ici la fin de l'année et les derniers panneaux seront posés début 2010.

Du point de vue économique, « Les aides aux entreprises ont permis de soutenir l'économie du Perche en cette année difficile. Le Pays a ainsi accompagné **23 créations-reprises** grâce aux prêts d'honneur Orne initiatives et huit projets de développement d'entreprises avec les subventions de l'Opération collective de modernisation, **soit plus de 260 000 €.** »

En matière de service à la population, « le pays a poursuivi son action pour le maintien de l'accès aux soins en réunissant les professionnels de santé, et les élus du territoire, pour étudier ensemble la faisabilité de réseaux et de pôles de santé, notamment lors des 2^e rencontres de la santé du Perche en novembre dernier ».

Les actions nouvelles, liées principalement à la politique d'accueil de nouveaux acteurs engagées dans le cadre du programme de fonds européens LEADER 2009-2013 ont ensuite été présentées et leur reconduction envisagée pour 2010. En octobre, le Pays du Perche ornaï a ainsi organisé, en partenariat avec le pays du Perche d'Eure et Loir, une session d'accueil de porteurs de projets. Pendant deux jours, 18 porteurs de projets ont été accueillis par les Pays pour une découverte du territoire et un approfondissement de leur projet. « Depuis octobre, certains projets ont d'ailleurs été concrétisés. »

Promouvoir le territoire

Le même mois, le Pays a aussi lancé l'élaboration d'un site Internet, portail du Perche pour l'accueil de porteurs de projets, et de familles qui sera un outil de communication pour promouvoir le territoire mais aussi pour informer les familles sur les services existants. Celui-ci sera terminé au printemps.

S'agissant de l'habitat : « Une politique d'accueil ne pouvant être mise en place sans une offre de logements adaptés aux nouveaux besoins, le Pays a aussi travaillé à la mise en œuvre d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat pour aider la réhabilitation des logements privés par les

communautés de communes. » Ces opérations débute-ront en septembre.

D'autres actions ont ensuite été proposées aux délégués :

Réflexion sur la mise en œuvre d'un **Schéma de cohérence territoriale (SCOT)** pour une meilleure gestion de l'espace sur le Perche ornaï.

Mise en œuvre d'un **pass'jeunes** pour promouvoir et favoriser les activités culturelles et de loisirs pour les jeunes du Grand Perche.

Organisation du forum de la petite enfance du Grand Perche le 2 octobre à Mortagne-au-Perche.

Mise en œuvre d'une nouvelle opération collective d'aides aux entreprises.

Enfin, suite à une présentation des comptes du pays du Perche ornaï et grâce au soutien de l'Europe, de l'État, de la région et du département, les délégués ont approuvé les propositions d'actions et accepté à l'unanimité le débat d'orientation budgétaire.



État Civil

Bon à savoir

Ils sont venus en 2009 :

- Le 20 octobre : Timéo RIVA
- Le 27 novembre : Lilou BROUARD-CUEILLE
- Le 2 décembre : Raphaël LESTAVEL

Ils se sont unis en 2009 :

Aucun mariage n' a été célébré durant les 4 derniers mois de l'année

Ils nous ont quittés en 2009 :

- Le 13 septembre : André BOTINEAU, 89 ans
- Le 14 septembre : Maurice REGNAULT, 86 ans
- Le 16 septembre : Roger MALO, 67 ans
- Le 4 octobre : Charles BLONSKY, 79 ans
- Le 12 octobre : Michel AVELINE, 57 ans
- Le 19 octobre : Jacqueline DUMAND, née FANON, 75 ans
- Le 5 novembre : Henriette GRENOUILLOU, née BESNOUX, 92 ans
- Le 12 novembre : Hélène JAMET, née GIRARD, 80 ans

**ASSISTANTES
MATERNELLES
AGRÉÉES
DE
BRETONCELLES**

Madame FINET Nabila
La Pezassière
02 37 37 29 09

Madame MARCHAND Héléne
Le Clos des Brissetières
02 37 37 26 66

Madame PICHOS Évelyne
4 résidence de la Corbionne
02 37 37 24 04

Madame RIVA Annick
2 Rue Roger Calbris
02 37 37 27 94

Halte garderie « les petits bolides »

Tous les jeudis de 8h30 à 17h
06 74 29 22 32

Relais d'assistantes maternelles (RAM) :

Vendredi 22 janvier 2010

Vendredi 5 mars 2010

Vendredi 2 avril 2010



Le 15 vous guide

Bon à savoir

C'est la nuit, le week-end et votre cabinet médical est fermé ? Besoin d'un médecin, d'un conseil, d'une aide médicale pour une urgence ? Un seul réflexe : composez le 15 sur votre téléphone.

Initialement créé pour traiter les urgences graves, le **SAMU Centre 15** est également, en partenariat avec les médecins libéraux, un centre d'appel médical pour les demandes de soins qui, si elles ne relèvent pas toujours d'une urgence vitale, nécessitent un avis médical dans les meilleurs délais.

En composant le 15, depuis n'importe quel téléphone, fixe ou mobile, 24h/24, tout le monde peut joindre gratuitement le SAMU Centre 15.

Dès lors, la communication est établie avec le Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRRA), également appelé **SAMU Centre 15**. Ce centre, unique pour chaque département, centralise l'ensemble des appels d'urgence médicale et permet à n'importe qui de joindre un médecin en quelques minutes.

Le SAMU Centre 15, un médecin vous répond sans vous déplacer.

L'appel est d'abord réceptionné par un Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale (PARM) qui ouvre un dossier médical, localise la demande (nom, adresse, téléphone – éléments que vous aurez préparés), évalue rapidement la nature de l'appel, sa gravité et met en relation l'appelant avec le médecin régulateur. Ce dernier, prend alors une décision médicale adaptée allant du simple conseil à l'orientation vers le médecin traitant, le médecin de garde ou le recours à une ambulance privée, aux sapeurs-pompiers ou au Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR). Les patients les plus sévères bénéficient ainsi sans délai des moyens les plus performants qui leur sont réservés. Ce dispositif garantit l'optimisation des ressources de santé publique et, à tous, un égal accès aux soins d'urgence.

Faut-il aller directement aux urgences ?

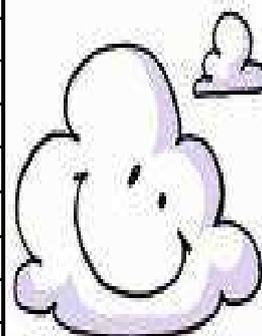
Il est vivement recommandé de ne pas se rendre aux urgences sans y être attendu. Le **SAMU Centre 15** vous adressera à l'établissement le plus adapté à votre problème médical et préviendra les équipes de votre arrivée pour une meilleure prise en charge. Appeler le Samu Centre 15, c'est éviter l'encombrement des urgences et les hospitalisations inutiles.

Le **SAMU Centre 15** permet de s'entretenir avec un médecin en quelques minutes, de garantir la sécurité du patient et d'assurer une meilleure prise en charge.

Météo

Bon à savoir

	Au Moulin de Thivaux		A la Gilardière	
	2008	2009	2008	2009
Année	2008	2009	2008	2009
Janvier	98,5	74,6	68	63
Février	63,5	34,7	76	35
Mars	104,7	40,4	97	38
Avril	65,1	39,6	61	44
Mai	73,5	51,7	63	39
Juin	47,5	77	49	73
Juillet	33	34,4	33	26
Août	67,4	9	64	10
Septembre	23,8	23,3	26	18
Octobre	79,2	67,9	72	75
Novembre	92,1	127,8	99	120
Décembre	44,6	112,7	50	124



Ces indications vous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Pour l'année 2009, c'est un minimum de -16° , un maximum de $34,2^{\circ}$ et un cumul de 692.9 mm, une sécheresse de 5 mois $\frac{1}{2}$!

Janvier : L'année débute dans le froid. Il neige. Les journées sont glaciales : le mercure culmine à -4.5° le 5 en début d'après midi puis, s'effondre brutalement jusqu'à -16.0° au petit matin du 6.

Février et mars sont dans l'ensemble secs et froids ponctués par des maximales conformes aux normales saisonnières avec des amplitudes thermiques assez marqué.

Avril est un mois relativement sec et doux pour la saison. A partir du 21 c'est le début d'une longue sécheresse qui va durer jusqu'à l'automne.

Mai est encore une fois au-delà des normales et le manque d'eau croît encore plus ce mois-ci.

L'été 2009 est le plus sec depuis au moins 13 ans (début des relevés) et provoquent d'importants dommages dans l'agriculture sur les maïs et les prairies.

Juillet est relativement chaud et sec. La chaleur envahit la région vers la mi-août avec un maxi de $34,2^{\circ}$ le 19. Avec 9 mm de pluie c'est le mois d'août le plus sec depuis 1997.

Septembre achève l'été avec encore de longues journées chaudes et ensoleillées mais seulement 23 mm. De nombreuses marres vont jusqu'à s'assécher et le niveau des rivières diminue dangereusement (-10 cm pour la Donnette).

Octobre débute avec encore la sécheresse à un point que l'on se croirait au cœur de l'été. Les arbres perdent parfois brutalement leurs feuilles, sans doute pour se protéger du manque d'eau. Mais, dès le 4, un courant se met en place et ce, jusqu'au 10 décembre apportant 244 mm sur la période. Le cumul annuel passe donc de 385 à 629 mm.

Novembre est le 2^e mois le plus humide (127,8mm) après 2002 (141 mm). La douceur est aussi très importante. C'est même le mois le plus doux depuis 10 ans.

Décembre, qui a commencé dans la douceur a connu un coup de froid modéré entre le 12 et le 20 avec un minimum de $-9,7^{\circ}$ le 17 et un bel épisode neigeux où la neige a persisté au sol jusqu'à 8 jours par endroit. Les derniers jours se concluent dans la douceur et l'humidité, réduisant le déficit de l'année à 100 mm... (article préparé par Jean-Baptiste HUCHON)

**LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ TOXIQUE, INODORE, INVISIBLE ET NON IRRITANT.**

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est à dire fonctionnant au bois, au charbon,

au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...)
 - Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
 - Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

EN CAS DE SUSPICION D'INTOXICATION DUE À UN APPAREIL À COMBUSTION :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen), le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

NE RÉINTÉGREZ PAS LES LIEUX AVANT D'AVOIR REÇU L'AVIS D'UN PROFESSIONNEL DU CHAUFFAGE OU DES SAPEURS POMPIERS.

TRAINS AU DÉPART DE BRETONCELLES**LE PETIT JOURNAL**Horaires SNCF du 13 décembre 2009
au 3 juillet 2010**Bon à savoir****Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans**

Jours de circulation	L à V	L à V	Ts I j	L à V	Sf S	S	L à V	S-D	L à V	L à V	S-D
PARIS MONTPARNASSE		05:33	11:33	13:03	15:33	15:33	1:03	16:33	17:48	18:33	18:33
VERSAILLES CHANTIERS		05:47	11:47	13:17	15:47	15:47	16:17	1:47	18:02	18:47	18:47
CHARTRES (D)	06:10	06:45	12:45	14:15	16:45	16:45	17:35	17:45	18:52	19:48	19:45
LA LOUPE	06:40	07:14	13:16	14:43	17:13	17:21	18:07	18:12	19:23	20:19	20:17
BRETONCELLES	06:48	07:21	13:24	14:50	17:19	17:29	18:14	18:19	19:31	20:27	20:27
CONDE SUR HUISNE	06:53	07:26	13:29	14:55	17:25	17:35	18:20	18:24	19:36	20:32	20:30
NOGENT LE ROTROU (A)	06:58	07:31	13:35	15:00	17:30	17:41	18:25	18:29	19:42	20:38	20:36
CORRESPONDANCE		08:14	14:10	16:10					20:04		
LE MANS	07:45	08:49	14:46	16:50	18:15	18:37	19:15	19:15	20:44		21:22

Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris

Jours de circulation	L à V	L à V	S-D	S-D	L à V	L à S	D	Ts I j	L à V	Ts I j	S-D
LE MANS	04:00	05:35			07:48	12:39	12:58	15:24	16:45	17:45	17:30
CORRESPONDANCE	04:35	06:13						15:58			18:04
NOGENT LE ROTROU (D)	05:32	06:35	06:41	08:27	08:37	13:27	13:46	16:31	17:37	18:37	18:37
CONDE SUR HUISNE	05:38	06:41	06:47	08:34	08:43	13:33	13:52	16:38	17:43	18:43	18:43
BRETONCELLES	05:44	06:46	06:53	08:40	08:49	13:38	13:57	16:44	17:48	18:48	18:48
LA LOUPE	05:53	06:54	07:01	08:49	08:57	13:45	14:04	16:52	17:56	18:56	18:56
CHARTRES (A)	06:25	07:25	07:32	09:20	09:25	14:14	14:33	17:23	18:25	19:25	19:25
VERSAILLES CHANTIERS	07:18	08:18	08:23	10:23	10:23	14:35	15:23	18:23	19:18	20:23	20:23
PARIS MONTPARNASSE	07:30	08:30	08:35	10:34	10:34	15:34	15:34	18:34	19:30	20:34	20:34

Prix indicatifs au départ de BRETONCELLES*

CHARTRES : 8,20€- VERSAILLES : 17,80€- PARIS : 19,90€

CONDE : 1,90€- LA LOUPE : 2,50€- LE MANS : 12,10€

NOGENT : 3,00€

* Billet aller simple plein tarif en 2ème classe.

Il n'y a pas de distributeur de billets, ni composteur : les voyageurs non munis de billet ou n'ayant pas composté sont invités à se présenter au contrôleur situé en milieu de train ou, dans les nouvelles rames, entièrement automatisées, attendre le passage de ce dernier.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France 5/ ARTE et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En France, ce passage se fait progressivement, région par région. Il a démarré en 2009 et se terminera le 30 novembre 2011.

La télévision numérique existe déjà sur le territoire français depuis plusieurs années. Elle est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore via la TNT lancée en 2005. Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique, permet d'accroître et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Avant la date d'arrêt de la diffusion analogique en Basse Normandie dans votre région et son remplacement par la diffusion numérique :

- vérifiez que votre installation est compatible avec une réception numérique. Sinon, il faut l'adapter,
- recherchez les canaux des chaînes lors de la mise en service de votre installation.

Un quiz est à votre disposition pour vous aider à savoir si vous devez adapter votre installation. Vous devez **ABSOLUMENT** adapter votre équipement avant la date d'arrêt de la diffusion analogique. Si, après cette date, TOUS vos postes recevant aujourd'hui la télé hertzienne avec une antenne râteau ne sont pas adaptés, ils ne recevront plus la télévision.

Le jour du passage au tout numérique :

Si vous recevez la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure et même si vous recevez la TNT depuis longtemps, recherchez à nouveau les canaux de diffusion des chaînes le jour du passage de votre région, soit le 9 mars 2010.

En effet, le jour du passage de votre région à la télé tout numérique (c'est-à-dire le jour de l'arrêt de la diffusion analogique), certaines chaînes de la TNT, pour améliorer leur couverture, changeront de canal. Si vous ne recherchez pas leurs nouveaux canaux, votre téléviseur affichera un écran noir en lieu et place de votre chaîne habituelle.

Après le passage au tout numérique :

Brouillage : la TNT marchait mieux avant le passage. Depuis l'image frise, se bloque, etc....

Ce problème devrait être réglé d'ici quelques jours.

Le passage d'une région à la télévision tout numérique est un chantier techniquement compliqué.

Après les avoir rallumés, les techniciens des sociétés de diffusion doivent régler les émetteurs pour optimiser leur diffusion. Il se peut donc que pendant quelques jours, la diffusion soit perturbée.

POURQUOI PASSER À LA TÉLÉ NUMÉRIQUE ?

Le numérique offre de multiples avantages : jusqu'à 18 chaînes gratuites au lieu de 6, plus 12 chaînes nationales, plus des chaînes locales. Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement auprès d'opérateurs commerciaux ; des chaînes en haute définition (HD) ; un choix de programmes plus large pour tous les goûts et toute la famille ; un guide des programmes intégré pour connaître le programme en cours et le suivant ; une meilleure qualité de réception, d'image et de son.

ATTENTION À L'ARNAQUE

En principe, la quasi totalité des appareils actuels sont compatibles pour recevoir le numérique, sous réserve toutefois d'y associer un adaptateur. Ne cédez pas trop vite aux pressions d'un vendeur qui voudra forcément vous remplacer vos appareils et n'hésitez pas à contacter l'espace public numérique au 02 37 37 25 27

Bienvenue et bon vent

*Vie économique***ILS ARRIVENT**

L'année 2009 a été riche en nouvelles installations sur la commune de Bretoncelles. Certains sont déjà installés depuis plusieurs mois et ont fait l'objet d'une signalisation dans le Petit Journal, tandis que d'autres viennent tout juste de prendre possession des lieux, voire le feront au printemps.

Le maire les a accueilli lors de la cérémonie des vœux et le Petit Journal leur souhaite la bienvenue.

Éric Goblet, artisan peintre décorateur installé dans la zone artisanale du centre depuis le 1er mars 2009.

Thomas Tissier a créé une entreprise de terrassement, bassin d'agrément, potager et aménagement extérieur. Il est installé à La Petite Forêt depuis le 1er avril 2009.

Frédéric Donnet gère le magasin de bricolage dont l'enseigne n'est autre que Brico-Bretoncelles. D'une superficie de 300 m²,

Claude Van Der Maelen possède un atelier depuis septembre, intitulé « Carton d'art », dans la zone artisanale du centre où elle fabrique des meubles en carton.

Georges Alain Pilarski a repris le bar-tabac le 16 décembre dernier.

Dorothée et Bruno Edon ont repris le garage Peugeot le 5 janvier dernier qui devient garage Eurorepar.

Vincent Desseaux et Frédéric Meunier reprendront la boucherie, dès les travaux terminés en qualité de bouchers charcutiers traitiers.

Pour en savoir plus, rendez-vous page suivante.

ILS PARTENT

Laetitia et Jean-Pierre Coursimault ont quitté le bar-tabac en novembre dernier après 7 années passées dans la commune de Bretoncelles.

Ils ont marqué leur passage en sponsorisant régulièrement l'équipe de foot de notre commune. Le **Petit Journal** leur souhaite « bon vent » pour une nouvelle aventure dans le commerce.

Michèle et Claude Roblot se dirigent à plus ou moins long terme vers une retraite bien méritée.

Pour sa part **Claude** a travaillé trente années dans les locaux actuels de la boucherie. Employé de André Debray dans un premier temps, il achète le fonds en 1983.



En attendant, les jeunes repreneurs organisent la vente de la viande en camion tous les mardis et samedis.

Michèle et Martial Sagot préparent également leur retraite. Installé depuis 1996 à son compte avec sa femme, cela fait 21 ans que Martial travaille dans le garage puisqu'il y a débuté comme ouvrier mécanicien. C'est dire s'ils connaissent bien les bretoncellois. S'ils remercient vivement leur clientèle, ils l'invitent à reporter leur confiance dans leurs successeurs dès le 5 janvier 2010.



Garage, bar-tabac et boucherie-charcuterie

Vie économique

BAR-TABAC

Il s'appelle **Georges Alain PILARSKI**, mais son prénom commercial est **Alain**.

Doté d'une riche expérience dans le commerce, il a choisi le monde rural après avoir passé plusieurs années en ville.



Il a notamment tenu un bar brasserie à Nantes et un Pub au Mans après une vie professionnelle de cadre dans la grande distribution.

Mais le choix de bretoncelles, c'est aussi celui de la famille, une sœur qui jadis tenait un bar dans la commune ! Comme quoi.

Si des retards administratifs ont retardé l'ouverture du bar, c'est dans un cadre rénové que les clients retrouveront leurs habitudes et avec un jour de fermeture le lundi au lieu du mardi.

Nouveaux horaires :

De 7h30 à 20h du mardi au vendredi;
De 8h à 20h le samedi
De 8h à 13h le dimanche.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Ils ont tout l'avenir devant eux tant ils sont jeunes, 29 ans tous les deux. Et pourtant, ils ont déjà une riche expérience dans leur métier.



Qui sont-ils ?

Vincent DESSEAUX a fait un apprentissage de 3 ans chez Claude ROBLOT. Après 7 années passées dans la petite distribution, il exerce chez Denis à Nocé depuis 4 ans qui lui confie la boucherie de Rémalard.

Frédéric MEUNIER, après un apprentissage de 3 ans également, mais à Paris, exerce sa profession de boucher charcutier dans la petite distribution depuis une dizaine d'années.

Qu'ont-ils en commun ?

Au delà de l'âge, ils s'associent pour reprendre la future boucherie charcuterie de Bretoncelles. Ils ont aussi une expérience commune de 4 années dans un rayon boucherie, et sont bretoncellois tous les deux.

Dès avril, vous trouverez à l'étal viande, charcuterie et plats cuisinés.

GARAGE EUROPEPAR « DB AUTO »

Bruno Edon et Dorothée Cauvin ont démarré leur activité le 5 janvier à Bretoncelles. Le couple reprend le garage Sagot qu'ils rebaptisent « **DB Auto** » ; « **D** pour **Dorothée** et **B** pour **Bruno** ». **Bruno Edon** a été mécanicien 5 ans dans un garage à Mortagne, a travaillé comme magasinier et chef d'atelier à Nogent avant d'être responsable du parc de véhicules d'une société rémalardaise. « **DB Auto** » travaillera avec le réseau Citroën et l'enseigne **Eurorepar**.



Dorothée a abandonné son métier d'opticienne pour celui de la gestion et de l'accueil aux côtés de son conjoint. Le garage et la station-service seront ouverts du mardi au samedi. Réparation-vente de véhicules neufs et d'occasion, motoculture.....

.... **Sans oublier la station service qu'ils envisagent de rénover dans un proche avenir pour le bien-être des clients.**

Jours d'ouverture :

Mardi au Samedi

Loïc DROUET s'engage

Vie économique

CONVENTION AVEC UN ÉTUDIANT

La démographie médicale à Bretoncelles devient un vrai sujet de préoccupation. Le canton de Rémalard compte quatre médecins pour une population de 7000 habitants. Les personnes âgées de plus de 65 ans représente plus de 30 % de la population. Dans trois ans, un des médecins de Rémalard prendra sa retraite, puis en 2014, Patrick Pinloche, médecin, l'envisage également.

La Commune de Bretoncelles est dans une zone de revitalisation rurale et il existe un EPHAD.

Il est nécessaire d'anticiper. L'avenir se prévoit, surtout quand on sait que pour former un médecin, il faut près de 10 ans. Seules des mesures incitatives permettront à un jeune médecin de venir s'installer à Bretoncelles. Après études des différentes possibilités d'installation de jeunes médecins, le système d'une bourse à un étudiant apparaît comme la meilleure solution de mise en œuvre. Le projet consiste à parrainer un étudiant qui s'engagera à la fin de ses études à exercer sur la commune de Bretoncelles pendant une décennie.

Les principes en sont les suivants :

- ⇒ Parrainage d'un étudiant français désireux d'exercer en médecine générale sur la commune de Bretoncelles à l'issue de son cursus universitaire
- ⇒ Versement d'une bourse comme suit : 1000 € par mois pendant les 5 et 6^{ème} années et 600 € par mois pendant la 7^{ème} année.

C'est ainsi que Monsieur **Loïc DROUET**, inscrit en 5^e année à la faculté de médecine de Bichat-Lariboisière s'engage, une fois ses études terminées, à exercer son activité professionnelle sur la commune de Bretoncelles.

Un an avant la fin de son cursus, il saisira la commune de Bretoncelles afin que celle-ci, en accord avec l'Ordre Départemental des Médecins de l'Orne, valide son installation sur la commune.

La présente convention a pour objet de permettre à Monsieur **Loïc DROUET** de percevoir, jusqu'à l'obtention de son diplôme lui permettant d'exercer son métier en médecine générale, la bourse communale instituée par délibération du 21 avril 2009 (voir ci-dessus).

Toutes les garanties sont prises dans le cadre de la convention en cas de non respect des engagements.

Le choix de **Loïc DROUET** est une garantie pour la commune dans la mesure où il est bretoncellois, fils du **professeur DROUET**, demeurant à bretoncelles et exerçant ses fonctions dans la recherche médicale.

MERCI BERNARD

Le 6 mars 1973, il est affecté à l'agence bancaire bretoncelloise.

Le 3 avril prochain, il fête son départ après avoir servi durant 37 années les bretoncellois.

Qui ne le connaît pas ?

Doté d'un dévouement hors du commun, passionné par son métier, attachant et naturel, il a fortement contribué au maintien de l'agence sur la commune dans le cadre d'une relation de proximité permanente avec ses clients.

Grâce à lui, l'agence bancaire s'est développé, s'est modernisé et s'est doté d'un distributeur de billets.



Certes, tout cela s'est réalisé parce que le Crédit Agricole a fait le choix d'investir dans une commune qui se développe, mais chacun sait que le responsable d'une agence y contribue largement.

Il s'appelle **Bernard DESCHAMP** et vous invite toutes et tous, clients et bretoncellois au pot de l'amitié qu'il vous offre le 3 avril prochain à partir de 18h à l'espace culturel abbé Fret.

UNE PREMIÈRE AUSSI POUR LA COMMUNE :

Être à l'écoute des agriculteurs afin que les élus puissent être mieux informés sur cette profession datant de la nuit des temps et néanmoins en continuelle mutation mais également pour qu'ils puissent nous faire part de leurs préoccupations sur le plan local.

Une petite trentaine était invitée à cette soirée et seulement un tiers s'est déplacé, ce qui laisse à penser à la commission économique qu'il convient de mieux penser aux motivations de ces rencontres et donc mieux préciser les ordres du jour.

Mais la qualité des débats était présente et on peut résumer la soirée de la manière suivante :

- Difficultés rencontrées par les professionnels pour avoir de la main d'œuvre saisonnière. Le débat a porté sur la possibilité d'utiliser le CESU (chèque Emploi Service Universel) et d'interroger la M.S.A. sur les conditions de recrutement.
- Développer un partenariat avec les collectivités pour faire connaître les produits des exploitants de la commune, voir l'approvisionnement pour les cantines, les repas de la salle des fêtes de la commune etc..... ;
- Mettre des panneaux pour la desserte des hameaux ; la commune vient d'en commander une trentaine supplémentaires qui seront installés durant l'hiver.
- Il a été émis le souhait, bien que difficilement réalisable, que la commune se constitue des réserves foncières en non bâti pour favoriser l'installation de jeunes ;
- Par période de neige et verglas il a été demandé et réclamé que soient réexaminées les priorités ;
- Les exploitants ont fait part de leur inquiétude, en période notamment de moissons, du passage du matériel agricole de plus en plus volumineux, compte tenu des épis mis en place dans le cadre de l'aménagement du bourg et du stationnement.
- Il a été évoqué quelques soucis quant au dégagement de carrefours pour la visibilité (carrefour de la route de Rémalard...) la ligne téléphonique du chemin du marais, la voirie qui coupe le virage de la rivière etc....

La soirée s'est terminée dans une bonne ambiance et devant le verre de l'amitié où les échanges ont continué de se développer.

Que ce soit en matière commerciale, artisanale ou agricole les contacts se sont révélés fructueux lors de chaque réunion et démontrent que si notre commune se développe cela est dû notamment à l'intérêt que porte la municipalité à la vie économique en général.

Solution page 30

Divertissement

HORIZONTALLEMENT

- 1-Première festivité après le jour de l'an.
- 2-Individus décédés en même temps et héritiers réciproques.
- 3-Accablant.
- 4-Durée de séjour dans un hôtel (plu).
- Symbole chimique.
- 5-Interjection d'encouragement.-
Partie d'une église.
- 6-Accessoire de carnaval. -
Supplément.
- 7-Infinitif. - Coutumes - Décédé.
- 8-Réservoir à grain.- Machins.
- 9-Guillotiné. - Abréviation
estudiantine.
- 10-Requinqués. - Pronom personnel.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

verticalement

- A-Remplir son bas de laine.
- B-Vient avec la renommée.
- C-Athées. - Terme de tennis.
- D-Abri. - Ratio.
- E-Conspuée. - Traditions. - Arme blanche (Phonét.)
- F-Prénom masculin.
- G-Panier. - A côté.
- H-Organisme audiovisuel (Sigle). - Corbeau.
- I-Volcan. - Sanctifia à l'envers.
- J-Défaut oculaire.

PUB

Dernière lettre du Capitaine Pommerelle***Histoire***

Bretoncelles (orne), le 7 décembre 1870.

Ma bonne Caroline,

Je suis depuis le 21 novembre au bourg de Bretoncelles, retenu au lit, non par la maladie, mais bien par les effets de la guerre.

Je suis amputé de la jambe droite, la jambe gauche est traversée en dedans ; tu vois d'ici ma position ; elle n'est pas brillante, mais d'après le docteur et aussi d'après moi, je sens que cela va très bien. Tu sais d'ailleurs que je ne manque pas de courage ; par conséquent tu peux te tranquilliser, ainsi que toute la famille.

J'espère, dans deux mois, te revoir avec mes deux jambes dont l'une, bien entendu, prise au magasin.

J'ai reçu des chirurgiens prussiens tous les soins désirables ; le Duc de Mecklembourg m'a même fait un compliment. Il a assisté à l'amputation et c'est à lui que je dois une partie des bons soins que ces messieurs m'ont donnés.

Par exemple, les soldats n'ont pas été aussi polis sur le champ de bataille ; ils m'ont dévalisé entièrement et je crois que si quelques officiers n'étaient pas arrivés, ces gredins m'auraient achevé. Il est à remarquer que ce sont presque toujours les traînards qui commettent ces actions là.

Le chirurgien français a bien soin de moi, plusieurs personnes des environs sont venues m'offrir leurs services et je n'ai pas à me plaindre de ce côté là. J'ai tout ce que je désire.

Monsieur Duchêne, chef de gare de Bretoncelles, qui est de Sedan, a appris que j'étais ici ; il me comble de petits cadeaux, s'emploie de toutes les manières pour m'être agréable et met tous ses amis à contribution pour moi.

Nous sommes encore 22 ou 23 à l'ambulance, malheureusement parmi ces 23 blessés, il y en a beaucoup qui ne guériront pas notamment ceux qui auraient eu besoin d'être amputés sur le champ et n'ont pu l'être, d'abord parce que l'ambulance prussienne est partie avec ses blessés le lendemain de l'affaire et puis parce que son personnel était trop restreint.

Laisse-moi maintenant te parler du combat du 21 novembre.

Nous sommes partis de Cherbourg le 20, vers midi, sous les ordres du commandant Mabilon. Notre bataillon était divisé en 4 compagnies mais comme on n'avait pu trouver que deux capitaines, Messin et moi, dans toute l'infanterie de marine, les compagnies avaient été portées à 195 effectifs ; chaque compagnie avaient 4 officiers.

Nos jeunes gens étaient tous disposés à bien se battre, malheureusement leur instruction n'était pas complète ; ils n'avaient que très peu fait l'école des tirailleurs pourtant si nécessaire dans un pays boisé et accidenté comme celui que nous occupions le 21 novembre. Et puis, on les avait surchargés d'un tas de linge et de chaussures qui devaient, il est vrai disparaître à la première grande halte.

En arrivant au Mans, le 21 à deux heures du matin, le commandant reçut plusieurs dépêches lui indiquant la direction à prendre et c'est alors que le chemin de fer nous poussa jusqu'à Condé.

Il était 6 heures du matin quand le bataillon débarqua dans cette localité. A ma gauche, une étroite vallée, et au-delà, face au plateau pour prendre, sac au dos la route de Bretoncelles.

En arrivant à Bretoncelles, notre commandant s'abouche avec le lieutenant colonel des mobiles de la Ferronnays (1) qui doit diriger la défense et c'est aussitôt après cette entrevue que le commandant me fait appeler et me dit : « capitaine Pommerelle, vous voyez ce plateau, emparez-vous en avec votre compagnie. Puis me désignant du doigt deux maisons dont l'une se trouvait près du défilé et l'autre sur le plateau, il ajouta : voici votre gauche et voici votre droite, vos hommes vont rester là une heure ou deux et je vous ferai remplacer pour les faire

Dernière lettre du Capitaine Pommerelle (suite)***Histoire***

.....manger. Si l'ennemi arrive, marchez en avant de manière à donner le temps au bataillon de venir à votre aide ».

Le plateau dit d'Ardelin fut occupé en quelques minutes sur un développement d'environ 800 m, l'aile droite sous les ordres du sous-lieutenant Huguet et la gauche appuyée sur le défilé, commandé par le sous-lieutenant May.

Ma lunette à la main, j'examinais tous les plis et replis du terrain.

Derrière moi, dans une sorte d'entonnoir le bourg de Bretoncelles.

A ma gauche une étroite vallée, et au-delà, face au plateau d'Ardelin qu'elle domine la butte des Cracotières. Je sentais comme des émanations prussiennes venir de ce côté.

Mon flair ne m'avait pas trompé car en fouillant avec ma lunette les replis de cette butte, j'aperçus des grappes humaines qui ne pouvaient être des soldats français et presque aussitôt, je vis une pièce qu'on mettait en batterie et des masses ennemies chassant dans la vallée le dernier peloton de mobiles rentrant à Bretoncelles.

Mes tirailleurs ayant ouvert le feu, je me portai en avant avec toute ma ligne. Malheureusement le taillis derrière lequel nous manœuvrions n'était pas assez élevé pour couvrir mes mouvements et je ne tardai pas à être sérieusement inquiété sur mon flanc gauche ...

...par les tirailleurs prussiens de la butte des Cracotières et leur artillerie.

Dans Bretoncelles, on se défendait comme on pouvait. La batterie des mobiles adossée à la gare et protégée à droite et à gauche par une compagnie d'infanterie de marine, n'avait pas un feu bien nourri. On ménageait sans doute les munitions.



Des compagnies de mobiles essayaient de résister aux prussiens des Cracotières. Nous défendions en un mot le défilé à la sortie.

Vers deux heures, le feu était si meurtrier que mon aile gauche disparut complètement. Le sous-lieutenant Huguet, qu'à deux reprises j'envoyai chercher par mon sergent major et par mon fourrier, ne vint pas, retenu qu'il était sans doute sur un autre point, de sorte que, découvert tout à la fois ...

.... par mon flanc gauche et mon flanc droit, je fus obligé de battre en retraite. C'est à ce moment là que je tombai la cuisse droite fracassée et la gauche traversée.

Du côté de Bretoncelles, le feu de nos pièces avait cessé depuis longtemps. Les mobiles battaient en retraite laquelle fut heureusement protégée par deux compagnies de chasseurs qui nous donnèrent un rude coup de main.

Sur le bataillon d'infanterie de marine, il reste environ 200 hommes qui ont pu s'échapper, 6 officiers blessés parmi lesquels les deux capitaines et 3 sous-lieutenants. Le commandant fait prisonnier.

Un grand nombre aussi de sous-officiers blessés ou prisonniers. Parmi les soldats 40 morts, 80 blessés et 100 prisonniers.

Je suis fatigué, je vais terminer cette lettre.

Bien des choses à Emilie ainsi qu'à Sophie. Embrasse-les pour moi. Dis bien des choses aussi à Charles et à sa femme.

Tranquillise tout le monde enfin, n'oublie pas mes deux nièces et mon neveu. Je l'embrasse bien. Embrasse toute la famille pour moi.

POMMERELLE

Quoique je ne sois pas riche, si tu as besoin de quelque chose écris-moi.

Tout un programme

Culture

DU 6 AU 28 FÉVRIER 2010

Une exposition présentant le travail du *Scrapbooking*
aura lieu à la salle d'exposition.

Le vernissage est prévu *le Samedi 6 Février*

L'exposition se déroulera jusqu'au 28 Février 2010 à 17 heures.

AU MOIS DE MARS 2010

L'artiste Donatella.T exposera à l'Espace Culturel abbé Fret,
à la salle d'exposition.

C'est une exposition de qualité, personnelle et intimiste
de ses gravures.

Le thème est : « **Manière Noire : Lumières** »

Ouverture aux jours et heures de la bibliothèque.

Présentée par l'association : Livres au Perche.

LE 20 MARS 2010

Une projection vidéo du film intitulé :

"Mémoire de la résistance"

commencera à partir de 15 heures

Elle sera suivie par un débat en compagnie
du réalisateur du film, Daniel Patrie

DU 15 AU 22 MAI 2010

Une exposition toute en couleurs avec « Les Ateliers Créatifs »

La commune recherche des bénévoles, passionnés de livres ou de lecture ou ayant
envie de les découvrir pour aider l'animateur dans la gestion de la bibliothèque.

Vous disposez de quelques heures ou quelques jours,
de préférence le jeudi et le samedi, prenez contact avec la mairie.

BAROUF À CHIOGGIA

La troupe de théâtre de l'association *Bille de Clown* a fait ses premiers pas sur scène le samedi 7 novembre à la salle des fêtes de Bretoncelles. Les treize comédiens amateurs dirigés et mis en scène par Cyril Aubin ont choisi une pièce de Carlo Goldoni, **Barouf à Chioggia**, pour son humour et son humanité.

A Chioggia, ville portuaire du nord-ouest de l'Italie, pendant que les femmes s'occupent de la dentelle, les hommes s'attèlent pour l'essentiel à ramener du poisson. On parle surtout mariage, au point de s'échauffer les sangs et pousser les jeunes esprits à la rixe. Les hommes s'intéressent aux femmes et les femmes aux hommes. Ça drague, ça cause et ça se passionne.

Mais ces dames sont italiennes. Et tout prend des proportions incroyables. C'est le grand Barouf à Chioggia avec sur scène Michel Paris, Sylvie Barreteau, Virginie et Richard Berthou, David Lambert, Margaux Bouquet, Sandrine et Stéphane Rocheteau, Virginie Lozier, Lydie Gautier, Franck Pelay, Liliane Petry et Isabelle Buquet.

Un 2ème représentation a eu lieu à Berd'huis et c'est le 23 janvier 2010 que nous aurons le plaisir de les retrouver sur scène à Bretoncelles.

Solution
des
mots
croisés
de
la
page
24

E	S		S	E	P	A	T	E	R	10
M	A	X	E		E	T	E	T	E	9
S	C	U	R	T		O	L	I	S	8
I	R	E	P		S	U		R	I	7
B	A	R		E	U	Q	S	A	M	6
A		F	E	N			E	L	O	5
R	A		S	E	E	T	I	U	N	4
T	N	A	S	S	E	R	P	P	O	3
S	T	N	A	R	U	O	M	O	C	2
	E	I	N	A	H	P	I	P	E	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	

Animations permanentes**Rétrospective****LES ENFANTS
AU CŒUR DE
LA COMMÉMORATION**

Les enfants étaient nombreux pour la commémoration du 11 novembre cette année à Bretoncelles. Ils étaient venus pour présenter le travail qu'ils ont fait depuis deux ans avec leur instituteur, **Bernard Delprat**.

Prenant le nom des soldats inscrits sur le monument aux morts, les enfants ont cherché l'histoire de chacun, son âge, le lieu de sa mort. Ce regard vers le passé illustré par des détails qui redonnaient un peu vie à ces jeunes et très jeunes soldats « constitue pour leur génération et les générations futures, un rappel d'exigence et de paix à tous les gouvernants » a rappelé leur instituteur. « Ils étaient partis délivrer la France, ils sont morts sur le front ». **Jean-Claude Calbet**, adjoint au maire, a lu les discours devant anciens combattants et Bretoncellois qui se sont ensuite rendus au cimetière pour saluer les tombes des soldats bretoncellois.

C'est la 2ème fois que le directeur du groupe scolaire organise cette opération souvenir qui redonne mémoire à nos jeunes enfants morts pour la patrie et la liberté.

**L'ÉPICERIE
SE MET EN QUATRE**

On se souvenait de l'ancienne épicerie **Vivéco** dans laquelle **Fatima et Ahmed Oussibla** se sont installés en 2006. Ce couple plein d'initiatives s'est trouvé très vite à l'étroit face au succès de leur commerce. Aujourd'hui, les Bretoncellois ne pourraient plus se passer de leur service de proximité. On vient là, non seulement pour faire ses courses, mais aussi pour se rencontrer, car l'ambiance y est chaleureuse. C'est pour défendre la qualité de ce commerce que la municipalité a décidé d'investir dans son agrandissement.

**Un investissement
de 280 000 €**

Après une première rénovation en 1989 et le rachat du local, la commune a choisi de moderniser et de doubler la surface de l'épicerie, celle-ci passant en supérette **Cocci-Market** de 180 m². Un magasin plus spacieux et lumineux qui a été inauguré le samedi 31 octobre par Claude Martin, sous-préfet de Mortagne-au-Perche, Jean-Claude Lenoir, député, Nathalie Goulet, sénateur, Jean-Pierre Gérondeau, conseiller-général, et les élus de Bretoncelles et des communes voisines.

Patrick Pinloche, maire, n'a pas tari d'éloges sur **Fatima et Ahmed Oussibla** avec

lesquels cet agrandissement a été mûrement réfléchi. « *Nous avons augmenté ainsi notre rayon de fruits et légumes, et de produits frais avec maintenant de grands frigos* », précise **Fatima**.

Cette modernisation, et celle de la boucherie-charcuterie qui va suivre, s'inscrit dans un plan de rénovation et de soutien au commerce local. La commune a investi dans la supérette 280 000 € de travaux, et bénéficié d'une subvention de 66 839 € du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) grâce au sous-préfet, 40 000 € de la réserve parlementaire grâce au député et 10 000 € du conseil général. **Claude Martin** a soutenu cette participation : « *Le FISAC a joué son rôle en participant ainsi à la sauvegarde du commerce de proximité, bien géré et accueillant, avec le souci de servir la population. Et Bretoncelles est un exemple des dispositions à prendre pour pérenniser le commerce local dont la devise pourrait être « agir et ne pas subir ».*

La municipalité compte bien poursuivre son travail en préparant également la reprise de la boucherie-charcuterie qui, sans sa participation, fermerait définitivement après le départ à la retraite de M. et Mme Claude Roblot.

Sport, activité économique et associations**Rétrospective**

C'est vendredi 18 décembre que **Patrick PINLOCHE**, accompagné des membres du conseil municipal, a invité la population à la cérémonie des vœux.

La soirée a été marquée essentiellement par le sport, l'activité économique et la convivialité.

Mais au préalable, le maire a remercié toutes les associations bretoncelloises pour leur participation active au marché de Noël concluant une nouvelle fois à une belle réussite de cette journée.

Au chapitre du sport, **Richard PIERSON** a été vivement félicité pour les résultats de **Betty SECRETAIN**, de **Charline SECRETAIN** et **Laetitia DELEUSE**, médaille d'or pour la première et championnes de Basse-Normandie dans la catégorie Interclubs minimes pour les deux suivantes.

Philippe RUELLAN, président du Badminton ne l'était pas moins pour le classement de **Leuan RUELLAN** et **Maël RUELLAN**, respectivement vainqueur et finaliste en double homme poussin et minime au 1^{er} trophée départemental des jeunes.

L'association se professionnalise grâce à **Isabelle GARACHE**, entraîneuse joueuse qui a obtenu son diplôme d'initiatrice et qui prépare celui d'éducatrice. De son côté, **Frédéric CHARRON** a décroché son diplôme d'initiateur.

D'autres associations ont connu des changements, notamment la Boule Bretoncelloise, présidée maintenant par **M. Bernard DAVID**. L'APE s'est aussi renouvelée avec une nouvelle présidente : **Gaëlle THEBAULT**, accompagnée de **Mme DOURDAIN** et **M. FINET**.

Au chapitre du commerce, le maire a accueilli avec une certaine satisfaction les nouveaux arrivants, tant dans le commerce que l'artisanat. Citons les :

Georges Alain PILARSKI au bar-tabac, depuis le 16 décembre dernier.

Dorothee et Bruno EDON au garage, route de la Madeleine le 5 janvier prochain.

Vincent DESSEAUX et Frédéric MEUNIER, bouchers charcutiers traiteurs en avril prochain,

Eric GOBLET, artisan peintre décorateur, installé dans la zone artisanale du centre depuis mars,

Bricobretoncelles, magasin de bricolage de 300m², créé par **Frédéric DONNET**,

Carton d'art, un atelier dans la zone du centre à l'initiative de **Claude VAN DER MAELEN**,

Thomas TISSIER, installé à la Petite Forêt, dans le domaine du terrassement et de la création au tour de l'eau (bassins, potagers, etc)

C'est la preuve, si besoin est, a précisé le maire du dynamisme de la commune et du souci de la municipalité d'aider les nouvelles installations.

Ce point ne pouvait être clos sans remercier ceux qui sont partis et qui ont contribué à la réputation de la commune et de son développement, à savoir :

Jean-Pierre et Laetitia COURSIMAULT, pendant 7 années au bar-tabac,

Michèle et Martial SAGOT depuis de longues années à Bretoncelles,

Michèle et Claude ROBLOT, qui ont œuvré à la boucherie près de 40 ans,

Sans oublier une figure notoire en la personne de **Bernard DESCHAMPS**, qui exerce son activité bancaire depuis 4 décennies et qui quitte la commune en mars prochain.

La soirée s'est terminée par la remise d'une quinzaine de bons d'épargne délivrés aux nouvelles naissances de l'année 2009 et de très vifs remerciements **aux bénévoles de la bibliothèque et Olivier PALMER**, responsable de l'EPN avant de se retrouver autour des petits fours en buvant le verre de l'amitié.

AU REVOIR CATHERINE

Tu n'aurais pas aimé que l'on parle de toi dans le **Petit Journal** et pourtant, tu en as passé des heures à sa rédaction !!

Si tu as choisi de nous quitter ce 7 août 2008, dans la plus grande discrétion, tu es restée dans le cœur des bretoncellois. Pour respecter tes volontés, c'est tout aussi discrètement que **Ton Petit Journal** te rend aujourd'hui un dernier hommage par le biais de l'intervention de ton ami, Patrick PINLO-CHE, lors de l'inauguration de l'aire de jeux qui porte désormais ton nom.

«Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour rendre hommage à notre amie Catherine Pépin. En effet, bien qu'elle ait toujours été d'une extrême discrétion, il nous a semblé important de la remercier ici pour son dévouement envers la commune.

Élue conseillère municipale dès 1989 puis adjointe jusqu'en 2008, elle a tenu pendant toutes ces années une place importante dans le développement de notre commune et dans le cœur de nos concitoyens.

Catherine a toujours rempli son rôle avec compétence et gentillesse bien que son caractère ait quelques fois rendu certaines réunions animées mais toujours constructives.

Ainsi, de nombreux projets ont vu le jour grâce à son travail et à sa disponibilité au sein des différentes équipes municipales, tels que :

- l'agrandissement de la station d'épuration,
- l'aménagement de l'Espace Abbé Fret,
- les différents travaux dans le cimetière,
- la construction du gymnase,
- l'aménagement de la place de la gare.

Catherine s'est également occupée de la rédaction du Petit Journal de la commune.

D'autre part, son métier de pharmacienne lui a permis d'être proche des bretoncellois et de pouvoir bien souvent apaiser leurs inquiétudes par une écoute attentive et chaleureuse.

Ce square, lieu d'accueil pour les enfants et leurs parents, va porter son nom . Il sera le témoin de notre reconnaissance et de notre amitié pour Catherine ».



Un premier semestre très animé

Associations**GALETTE DU PATRIMOINE EN JANVIER**

La galette des Rois de Bretoncelles s'est transformée en galette du patrimoine. En effet, c'est une très belle collection de fèves qui représentent 8 sites de la commune qui sera présente dans les galettes de la boulangerie bretoncelloise. Les collectionneurs pourront se procurer la collection complète pour le prix de 20 €

Grâce à cette opération, l'association bénéficie de 50 centimes d'euros par fève et 2 € par collection et sera en mesure de restaurer deux calvaires, le calvaire de La Régeolière et le calvaire du Haut des Maupinières.

REPAS BRETONCELLOIS EN FÉVRIER

BPN a choisi le 13 février 2010 pour conduire son animation dans le cadre de l'opération « Tout Feu Tout Flamme ». Cette année, le thème retenu porte sur les goûts et les saveurs. C'est pourquoi BPN organise un repas bretoncellois entièrement basé sur les produits de Bretoncelles.

Des poules de **François HUCHON** aux légumes de **Christophe LECUYER** en passant par les fromages de **Sylvie LOPEZ**, vous découvrirez également un apéritif et un dessert bretoncellois.

Pour compléter le tout, l'animation sera locale également avec chanteuse et conteuse, sans compter les anciens qui apporteront leur touche personnelle. Retenez d'ores et déjà cette date réservée aux bretoncellois et leurs amis.

DIFFUSION D'UN FILM EN MARS

Le 20 mars à 15 h sera l'occasion de diffuser le film « Les murs de la mémoire » à la salle de Conférences de l'Espace Culturel Abbé Fret. S'inscrivant dans la continuité du livre « La résistance en quelques mots », ce film a été réalisé en recueillant le témoignage direct des acteurs de ces faits encore vivants à ce jour, dont Joseph LEBERRE, résident à Bretoncelles.

RANDONNÉE « BUTTE DU CHÂTEAU » EN AVRIL

Le 24 avril 2010, BPN organise une promenade pédestre autour de la Butte du Château, un endroit mythique à découvrir. Adaptée à toutes les populations, jeunes et moins jeunes, cette sortie sera l'occasion de découvrir ce site et son histoire et bien d'autres choses encore. Rendez-vous au complexe sportif dès 9h.

NUIT DES PIERRES EN LUMIÈRE EN MAI

Le Conseil Général qui a mis sur pied cette animation pour la première fois en 2009 a décidé de la reconduire le 29 mai prochain. C'est donc tout naturellement que BPN inscrit à nouveau cette opération dans son programme encore à l'étude à l'heure où sont écrites ces lignes mais qui devrait tourner autour d'un concert d'un nouveau genre. Rendez-vous dans le Petit Journal de mai pour en savoir plus.

Président : André LAFON

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE.

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale en ce 11 novembre 2009 dans la salle Gauthier-Lapierre sur convocation de leur Président, la séance a été déclarée ouverte à 8h30 après avoir signalé le départ du trésorier adjoint le Président demande un volontaire pour le remplacer Monsieur Hatot se propose et est accepté comme trésorier adjoint à l'unanimité.

Après cette réunion où furent prévus les jours de Souvenir pour l'année 2010 ainsi qu'une présentation de la conférence du 28 novembre sur la guerre de 1870 à Bretoncelles et dans le Perche (par Monsieur Chevée que nous remercions), nous nous sommes réunis pour former un cortège composé des représentants de la municipalité, des Associations de Bretoncelles et de la Compagnie des Sapeurs Pompiers pour se rendre à l'église pour un office du souvenir célébré par Monsieur l'Abbé R. Hébert.

La cérémonie a été suivie par un rassemblement au Monument aux Morts avec dépôts de gerbes suivi de la lecture du message du Secrétaire d'état aux Anciens Combattants et celui de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre).

Lecture de l'état civil des morts de la Grande Guerre par les enfants de l'école, appel des Morts de la commune minute de silence.

Le cortège s'est rendu au cimetière pour déposer une gerbe sur la tombe de Mr Calbris fusillé pendant la guerre 39/45 et une autre au Monument aux Morts de la Guerre de 1870.

Un vin d'honneur offert par l'association fut servi à la salle Gauthier-Lapierre.

Nous remercions tous les Bretoncelloises et Bretoncellois qui nous ont accompagnés à cette cérémonie du souvenir et principalement les enfants de Bretoncelles accompagnés de leur Directeur et de leurs professeurs.

Nous remercions la Municipalité pour avoir repeint au cimetière toutes les croix des victimes des guerres 14/18 et 39/45.

DATES A RETENIR pour 2010.

Vendredi 19 Mars: *réunion d'information suivi d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts en souvenir de toutes les victimes de la Guerre d'Algérie.*

Dimanche 11 Avril: *Déjeuner dansant annuel à la salle des Fêtes.*

Samedi 8 Mai: *Commemoration de l'armistice de 1945 nous comptons sur la présence des Bretoncelloises et Bretoncellois ainsi que leurs enfants.*

En ces premiers jours de 2010, le bureau et les membres de l'Association, vous présentent leurs vœux les plus chaleureux.

Un nouveau bureau pour la saison 2009/2010

Associations



Président : Philippe RUELLAN

Secrétaire : Isabelle GARACHE

Trésorière : Marion ESTIVEAU

Téléphone du BCB : 06.20.06.87.04 (consultable dans l'annuaire téléphonique)

Reprise des séances de Badminton le lundi 31 août 2009.

LES HORAIRES POUR LA SAISON 2009/ 2010 SONT (SOUS RESERVE) :

Lundi de 18 h 30 à 22 h 30

Mercredi de 18 h 30 à 21 h 30

Dimanche de 9 h 30 à 11 h 30

LE COUT DE LA LICENCE POUR LA NOUVELLE SAISON :

Enfant de moins de 18 ans : 55,00 € l'année

Adulte : 60,00 € l'année

L'ACTION DECOUVERTE DU BADMINTON « C.E.L » :

Elle sera reconduite cette année pour les enfants de 7 ans à 10 ans. Reste au bureau à définir la date et l'heure. **ATTENTION**, pour cette action, le nombre de participants est limité. Pour tous renseignements : 06.20.06.87.04.

**TU VEUX DECOUVRIR LE BADMINTON
EN LOISIR OU EN COMPETITION
REJOINS-NOUS**

LE BCB VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTREE SPORTIVE

ASSOCIATION PONGISTES CŒUR PERCHE

MAIRIE DE BRETONCELLES – RUE LUCIEN DAVID
61110 BRETONCELLES
AFFILIATION F.F.T.T. 17 61 0131
SIRET 441 734 092 00014
AGREMENT SPORTS 61.S.476 D.D.J.S. ORNE 25/01/2000

Le T.T. Bretoncellois devient officiellement l'ASSOCIATION PONGISTES CŒUR PERCHE confirmant ainsi sa vocation d'association cantonale.

4 pôles d'entraînement à votre disposition :

- Bretoncelles : Mercredide 15h00 à 16h00 Initiation jeunes de –7 ans
de 16h00 à 18h00 Loisir jeunes toutes catégories
Jeudi de 18h00 à 21h00 Adultes et Jeunes Compétition
Samedi de 17h00 à 19h00 Ouvert à Tous
- Boissy Maugis : Mercredide 15h30 à 18h00 Ouvert à tous
- Condé sur Huisne : Mardi de 17h30 à 19h00 Ouvert à tous
Jeudi de 17h30 à 19h00 Ouvert à tous
- Rémalard : Lundi de 16h45 à 18h45 Jeunes en // avec l'Accompagnement
Educatif au collège.
de 17h45 à 18h45 Sports Adaptés

Vendredi de 17h45 à 19h00 Ouvert à tous

Renseignements :- Président : Daniel SECRETAIN

La Beaudorière – 61110 La Madeleine Bouvet
tél. : 02 33 25 06 72 – Courriel : famille.secretain@orange.fr

- Secrétaire : Richard PIERSON
1 Résidence du Pré de Crochet – 61110 Bretoncelles
tél. : 06 68 62 26 06 – Courriel : richard.pierson.ttb@orange.fr
- Trésorière : Anabelle SECRETAIN
La Beaudorière – 61110 La Madeleine Bouvet
tél. : 02 33 25 06 72 – Courriel : famille.secretain@orange.fr
- Membre : Chantal DELEUSE
La Chaloudière – 61110 Boissy Maugis
tél. : 02 33 25 62 75 – Courriel : deleujc@orange.fr

DIMANCHE 28 FÉVRIER 2010

LE PETIT JOURNAL

Course VTT X-Country à Bretoncelles

Associations

COURSE VTT OUVERTE A TOUS

(pour les personnes nées en 1999 et avant)

**(AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS
ET CERTIFICAT MEDICAL POUR LES NON LICENCIES**

ENGAGEMENTS **avant le 25 février**

(bulletins disponibles sur demande au 02 37 37 24 13 ou j-lbarreteau@wanadoo.fr)

(5 € pour les adultes , 3€ pour les mineurs , +2 € sur place)

DEPART à 14 h00 AU STADE MUNICIPAL

CIRCUIT DE 7,5 Km à parcourir :

1 fois pour les féminines nées entre 94 et 99

2 fois pour les féminines nées en 93 et avant

1 fois pour les masculins nés en 98 et 99

2 fois pour les masculins nés entre 94 et 97

3 fois pour les masculins nés en 92 et 93

4 fois pour les masculins nés entre 71 et 91

3 fois pour les masculins nés en 70 et avant



RENSEIGNEMENTS au 02 37 37 24 13 ou

j-lbarreteau@wanadoo.fr

conçu et réalisé par USN cyclisme 105 bis rue Bretonnerie 28400 Nogent le Rotrou

Des dates à retenir

Associations

**GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
DE BRETONCELLES**



***L'équipe souhaite
à tous les Bretoncellois
une bonne et heureuse année 2010***

Finis les courbatures, les douleurs articulaires,
les fesses tombantes et les muscles ramollis,
Une séance hebdomadaire le mardi de 19 h à
20 heures avec **Isabelle** vous remettra en forme.

Avis aux nouveaux adhérents :

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus, une séance gratuite vous est offerte. Le tarif annuel est de 70 Euros et dégressif en fonction de la date d'inscription.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

Président : **Robert TANFORTI** 02 37 37
22 36
Trésorière : **Nelly POIRIER** 02 37 37
25 95
Secrétaire : **Francine PIZZAGALLI** 02 37 37
26 93

CLUB DE LOISIRS DES RETRAITES

Toute l'équipe du Club des Loisirs vous souhaite une année sereine et heureuse ainsi qu'une excellente santé à tous.

Dates à retenir :

10 janvier : Galette des rois
04 mars : Assemblée générale
21 mars : Thé dansant
04 juillet : Portes ouvertes
19 septembre : Repas annuel
21 octobre : Thé dansant
12 décembre : Bûche de Noël

Sans oublier les jeux de cartes et de société tous **les jeudis de 14 h à 18 h**, salle Gauthier-Lapierre, ambiance chaleureuse.

LIVRES AU PERCHE

Espace Culturel Abbé Fret

**Exposition Donatella.T
Gravures**

Manière Noire : Lumières

**Du mercredi 10 mars au samedi 31 mars 2010
Vernissage le samedi 13 mars 2010**

Ouverture aux jours et heures
de la bibliothèque.

Présenté par l'association Livres au Perche.

LE CALENDRIER SCOLAIRE**A LA SALLE DES FÊTES**

- 16 janvier : Ste Barbe
 23 janvier : Théâtre Bille de clown
 13 février : Repas bretoncellois de BPN
 7 mars : Repas des anciens
 21 mars : Thé dansant du Club des Loisirs
 11 avril : Repas des ACPG
 7 au 16 mai : Artistes du dimanche

A LA MAIRIE

- 14 mars : Élections régionales
 21 mars : Élections régionales

DANS LE VILLAGE

- 28 février : Course VTT X-Country
 24 avril : Randonnée Butte du château
 25 avril : Parcours du cœur

A L'ESPACE ABBÉ FRET

- 06 février : vernissage de scrapbooking
 En mars : exposition de gravures
 20 mars : projection du film
 « mémoire de la résistance »
 3 avril : Pot de l'amitié
 de Bernard Deschamps
 15 au 22 mai : exposition des Ateliers Créatifs

ANIMATIONS

- 8 novembre : Cyclo-cross à La Dougère

DIVERS

- 28 février : fermeture de la chasse
 Début avril : Ouverture
 de la boucherie-charcuterie

ZONE A : CAEN

- Vacances d'hiver :**
 Samedi 13 février au lundi 1er mars
Vacances de Printemps :
 Samedi 10 avril au lundi 26 avril
Vacances d'été :
 vendredi 2 juillet.

ZONE B : ORLÉANS-TOURS

- Vacances d'hiver :**
 Samedi 6 février au lundi 22 février
Vacances de Printemps :
 Samedi 3 avril au lundi 19 avril

ZONE C : PARIS, VERSAILLES

- Vacances d'hiver :**
 Samedi 20 février au 8 mars
Vacances de Printemps :
 Samedi 17 avril au 3 mai

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

MERCI AUX LECTEURS

Peu nombreux à répondre au questionnaire de satisfaction du Petit Journal, le comité de rédaction se sent plébiscité dans son action d'autant plus que les quelques réponses reçues le confirment largement. Toutefois, n'hésitez pas à formuler vos remarques tout au long de l'année si besoin est.

Étude de Maître Bernard LETOURNEAU

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles

Infos**tél. : 02 37 37 20 02 - Fax : 02 37 37 26 32****Site : www.letourneau.orne.notaires.fr**

Réf. 557 - BRETONCELLES : petite maison dans lotissement proche commerçants sur 671m² de terrain, comprenant : cuisine aménagée, séjour, deux chambres, salle de bains-wc. Garage. Jardin. PRIX : 85 000€ Hon. nég. TTC : 3909€+ frais d'acte

Réf. : 780 – COULONGES LES SABLONS : Sur terrain de 1520m², maison ancienne de plain pied comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée, cuisine, deux chambres, wc, cellier. Attenants : grande grange avec grenier aménageable au dessus de la maison, cave. Garage. PRIX : 120 000€ Hon. Nég. TTC : 4955€+ frais d'acte

Réf. : 819 – BRETONCELLES : Maison jumelée dans hameau calme, comprenant : séjour avec cuisine à l'américaine et cheminée, salon, salle d'eau-wc, cellier. A l'étage : deux chambres, dégagement, cabinet de toilette avec wc. grand jardin séparé avec chalet en bois (15m²). PRIX : 125 000 € Hon. Nég. TTC : 5105 €+ frais d'acte

Réf. : 800 - CONDE SUR HUISNE : Pavillon de plain pied dans lotissement, proche tous commerces, sur 562m² de terrain, comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée, cuisine aménagée, dégagement, 3 chambres, salle d'eau, wc. Garage en dépendance séparée. Chauffage récent électrique. PRIX : 125 000 € Hon. nég. 5105 €+ frais d'acte

Réf. : 1050 – BRETONCELLES : Pavillon récent sur sous-sol complet sur terrain de 1085m², proximité des commerces, comprenant : RDC : entrée, séjour-salon, cuisine, trois chambres, salle d'eau, wc. Au sous-sol : garage, cellier, cave. Chauff. Gaz. PRIX : 130 000€ Hon. Nég. TTC : 5254 €+ frais d'acte

Réf. 830 - CONDE SUR HUISNE : Pavillon de plain pied sur sous-sol sur 566m², proche commerçants, comprenant : entrée, cuisine, séjour-salon, dégagement, deux chambres, salle de bains, wc. Au sous-sol : garage, cave, coin chaufferie. Chauffage central au fuel. Jardin. PRIX : 130 000 € Hon. nég. TTC : 5254€+ frais d'acte

Réf. 925 : BRETONCELLES - Pavillon sur sous sol, sortie agglomération, comprenant : sous-sol : garage, cave, chaufferie, pièce. Au rez de chaussée : entrée, cuisine à l'américaine, séjour-salon, trois chambres, salle d'eau. Grenier non aménageable. Jardin. Petite serre sous balcon. Tout à l'égout. Chauffage central fuel. PRIX : 140 000€ Hon. nég. TTC : 5553 €+ frais d'acte.

Réf. : 1049 - BRETONCELLES : Maison de plain pied sur 2060m² de terrain arboré, en campagne, comprenant : entrée, cuisine, grand séjour-salon avec cheminée, 3 chambres, salle de bains, wc. Sous-sol sous la totalité. terrasse. Garage. PRIX : 160 000€ Hon. nég. TTC : 6151 €+ frais d'acte

Réf. 1500 - BRETONCELLES : belle longère sur 5834m² de terrain en hameau entièrement rénovée, comprenant : entrée, belle cuisine aménagée et équipée, arrière cuisine, dégagement, bureau, wc, salon, grand séjour. Étage : palier, deux grandes chambres, salle de bains, wc. garage séparé. Chauff. cent. gaz. PRIX : 230 000 € Hon. Nég. TTC : 8 244€+ frais d'acte

Réf. : 1574 - BRETONCELLES : longère ancienne restaurée sur 11 620m², comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée (insert + soufflerie), cuisine aménagée, dég., salle de bains, wc. Étage : dég. trois chambres, grenier à la suite. Garage accolé et une petite pièce. Deux grands garages sur terrain. PRIX : 230 000 € Hon. nég. TTC : 8244€+ frais d'acte

Renseignements utiles

Annuaire**Mairie :**

Ouverture **tous les jours de 9h30 à 12h**
tél. : 02 37 37 23 27. Fax : 02 37 37 21 32
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET, Bibliothèque et Espace Public Numérique :

tél. : 02 37 37 25 27, Courriel : biblio.bretoncelles@wanadoo.fr
Mardi à samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

Gendarmerie : tél. : 17

Permanences à Rémalard : lundi de 8h à 12h
mercredi et vendredi de 14h à 19h
à Longny au Perche : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers : tél. : 18, à partir d'un portable : 112**S.A.M.U. : tél. : 15****La Poste :**

du mardi au vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h00,
le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi .
tél. : **02 37 37 00 19**

Crédit Agricole :

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15, de 14h à 18h,
sauf 16h le samedi
Uniquement sur rdv l'après-midi
tél. : 0825 84 04 55

Ambulances :

Ambulances Malnuit Rémalard, tél. : 02 33 83 56 56

Taxis, TAP :

Taxi Caillon tél. 02 33 83 74 42 ou 06 74 92 37 16

Médecin : Dr PINLOCHE tél. : 02 37 37 20 08**Pharmacie : M. HEDOUIN tél. : 02 37 37 20 38****Infirmières : tél. : 02 33 83 62 62****Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : 02 37 37 48 67****UNA : 02 33 25 99 92****ADMR : 02 33 83 72 10****Diététicienne : Ingrid CALBET, tél. : 06 85 38 44 73****Vétérinaires : tél. : 02 33 83 65 65****Notaires :**

Étude LETOURNEAU
tél. 02 37 37 20 02.
Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite :

tél. : 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles:

4ème dimanche du mois à 9h30
2ème dimanche à **Moutiers**
Renseignements : 02 37 37 21 45

École élémentaire :

tél. : 02 37 37 22 17
Directeur : Bernard DELPRAT
Cantine : 02 37 37 21 08

Eau :

Bretoncelles : mairie
Le Pas St L'Homer :
Olivier Boulay :
tél. : 02 33 25 45 32
Claude Savard :
tél. : 02 37 37 22 52

EDF : tél. : 0810 333 061**CPAM : mairie Rémalard de 10h à 11h30 le vendredi**

Assistante sociale : permanence
à la mairie le 1er et 3ème jeudi du
mois de 14h à 16h.

Marché : jeudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères le mardi matin sauf le 1er
mai, Noël et jour de l'an.

Déchetterie à Rémalard tous les
jours de 10h à 18h sauf jeudi,
dimanche et jours fériés.
tél. : 02 33 83 07 43

Mission locale :

tél. : 02 33 83 09 42